

---

**UNE PELLETÉE DE TERRE OFFICIELLE POUR  
LA CONSTRUCTION DES ÉCOCENTRES DE LA MRC DE ROUVILLE**

---

**Marieville, le 21 mai 2020** – La pelletée de terre pour officialiser la construction des nouveaux écocentres de la MRC de Rouville a eu lieu le 20 mai dernier sur l'un des chantiers situés à Marieville aux abords de la route 227.

MM. Jacques Ladouceur, préfet de la MRC de Rouville et Guy Benjamin, maire de Saint-Césaire, membres du comité écocentre, accompagnés de Mme Caroline Gagnon, mairesse de Marieville, ont procédé ensemble et à distance physique de 2 mètres, à cette pelletée de terre qui confirme cet important chantier.

« Nous avons travaillé fort au cours de la dernière année afin de structurer la mise en place des écocentres dans la région et nous sommes bien heureux que, malgré la situation actuelle, nous puissions aller de l'avant avec la construction de ces derniers. Dans les circonstances, nous demeurons conscients que certains retards pourraient être engendrés par les fournisseurs, mais nous doublerons les efforts pour offrir un service à la population le plus rapidement possible. La saine gestion des matières résiduelles est une priorité dans la MRC de Rouville et l'arrivée des écocentres répond clairement à un besoin ainsi qu'aux objectifs fixés dans notre Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020 » mentionne le préfet de la MRC de Rouville, M. Jacques Ladouceur.

En effet, la construction des deux écocentres, respectivement situés à Marieville et Saint-Césaire, permettra à la MRC de Rouville de répondre aux besoins de la population en offrant un service accru en gestion des matières résiduelles. Cet investissement majeur, de 2 560 000 \$, permettra à plus de 3 000 tonnes métriques de matières d'être traitées et valorisées afin de diminuer les quantités envoyées à l'enfouissement. Les deux écocentres seront dotés de plateformes comportant des conteneurs et plusieurs aires de déchargement. Celui de Saint-Césaire, dont la superficie est plus petite, sera quant à lui fermé en période hivernale.

Les deux sites permettront aux résidents de la MRC de Rouville de se départir plus aisément de certaines matières : résidus domestiques dangereux, appareils informatiques, bois, résidus de construction, de démolition ou de rénovation, métaux, terre, sable, gravier, briques, béton, pneus, branches, vêtements et textiles, encombrants, appareils réfrigérants, etc. D'ici l'ouverture officielle des écocentres, la plupart des municipalités offrent à leur population un site de dépôt à leur garage municipal permettant de récupérer certaines de ces matières, selon des modalités particulières à respecter.

Pour plus d'information sur les services de gestion des matières résiduelles ou pour suivre l'information concernant l'évolution de la construction des écocentres de la MRC de Rouville, n'hésitez pas à consulter le site Internet de l'organisation au [www.mrcrouville.qc.ca](http://www.mrcrouville.qc.ca).



**Sur la photo :** MM. Guy Benjamin, maire de Saint-Césaire, Jacques Ladouceur, maire de Richelieu et préfet de la MRC de Rouville et Mme Caroline Gagnon, mairesse de Marieville.

Un grand merci à tous les élus du territoire qui appuient le projet; particulièrement à nos députés :  
Mme Claire Samson, du comté d'Iberville, M. Jean-François Roberge, du comté de Chambly,  
M. Yves-François Blanchet de la circonscription de Beloeil-Chambly et  
Mme Andréanne Larouche, de la circonscription de Shefford.

-30-

**Source :**

Geneviève Désautels  
Coordonnatrice aux communications  
450-460-2127, poste 328  
[gdesautels@mrcrouville.qc.ca](mailto:gdesautels@mrcrouville.qc.ca)

**Information :**

Étienne Rousseau  
Coordonnateur à la gestion des matières résiduelles  
450-460-2127 poste 227  
[erousseau@mrcrouville.qc.ca](mailto:erousseau@mrcrouville.qc.ca)